



Swiss Muaythai League

Schweizerischer Muaythaiverband
Fédération Suisse de Muaythai
Federazione Svizzera di Muaythai
Swiss Muaythai Federation

Documentation pour l'organisation d'événements SMTL en règlement pro, amateur (olympique), Light-Contact

La planification d'un événement doit être une collaboration entre l'organisateur local et les instances suivantes :

SMTL Direction	SMTL Administration
Adresse postale: David Infante 78, avenue des Communes-réunies 1212 Lancy 079 375 84 31 info@swissmuaythai.com	Adresse postale: Mihael Link 11, chemin du bois-écard 1228 Plan-les-ouates 076 224 91 83 info@swissmuaythai.com

1. Chronologie de l'organisation d'un événement

1.1 La planification annuelle

Les dates des événements doivent être fixées avec l'administration. Toutes les dates doivent être confirmées par écrit (e-mail).

Avant de fixer des dates d'événement, veuillez prendre notes des éléments ci-après :

- Les événements peuvent avoir lieu les samedis et dimanches.
- Dans la mesure du possible, pas juste avant les dates correspondant aux tournois de championnats du monde et d'Europe IFMA.
- La réservation de la salle doit être confirmée par écrit par l'organisateur de l'événement, jusqu'à une année à l'avance. Le mieux est de joindre une confirmation écrite du propriétaire/bailleur de la salle.
- L'organisateur doit communiquer s'il est lui-même propriétaire d'un ring ou s'il peut en louer un à bas prix. Si ce n'est pas possible c'est la fédération qui peut s'occuper de la location du ring, mais aux frais de l'organisateur. Coût estimé entre 1200.- et 1500.- CHF, et cela, en fonction de la distance et de la durée de la location.
- Dès que toutes les informations nécessaires auront été transmises à SMTL, ces informations sont inscrites dans la base de données SMTL, comme Event, et l'événement est mis dans l'agenda par l'administration SMTL sur www.swissmuaythai.com
- Cela concerne tous les événements sauf les galas avec règlement pro dont l'annonce peut se faire durant l'année en cours

1.2 Au début de l'année

L'organisateur local communique les données suivantes à la direction des événements SMTL:

- Adresse de la salle du tournoi
- Les coordonnées complètes d'un responsable local nommé par l'organisateur, mobile et e-mail
- Adresse et téléphone de l'hôpital le plus proche (hôpital avec service d'urgence)

En plus de la salle les points suivants sont sous la responsabilité de l'organisateur :

Valable pour tous les événements :

- L'organisateur doit être affilié à la SMTL pour prétendre organiser une manifestation avec le label SMTL
- L'organisateur doit avoir toutes les autorisations cantonales pour pouvoir organiser une manifestation.
- L'équipe de juge et arbitre de la SMTL sera responsable des tous les combats Muaythai de l'événement. L'équipe sera composée, selon le nombre de combats d'au minimum 2 arbitres, 4 juges et 1 superviseur. Et cela, pour un total de **1150.- CHF**. Soit 200.- CHF pour le superviseur et le chef des arbitres et 150.- par autres juges et arbitres. Dans le cas où les juges et arbitres doivent effectuer de nombreux kilomètres pour se rendre sur les lieux de l'événement, (100 km aller), il se peut que des frais supplémentaires de déplacement puissent être demandés à l'organisateur au minimum 2 semaines à l'avance.
- L'équipe de juges et arbitres se charge des « score cards », des crayons, stylos et du gong.
- 1 médecin doit être contracté pour chaque événement, (sauf light contact) et doit toujours se situer au bord du ring. Le médecin de la fédération est disponible à la demande en cas de besoin.
- 1 infirmier ou un samaritain au minimum, doit être contracté pour chaque événement et doit toujours se situer au bord du ring ou de la surface de combat.
- Une assurance RC doit être contractée pour l'événement
- Les médailles, les coupes, les prix doivent être prévues et sur place. L'organisateur a la responsabilité de commander, fournir et répartir les prix. La fédération n'a pas d'exigences au sujet de ces prix, cependant les vainqueurs du podium doivent recevoir un prix en adéquation avec la performance. En cas de tournoi, l'organisateur doit prévoir l'installation d'un podium pour les vainqueurs, idéalement avec en arrière-plan les marques des sponsors et une bache SMTL.
- Chaque combattant qui participe à un événement SMTL doit posséder une licence SMTL. Pour les combattants venant de club non-affiliés ou étrangers, une licence ponctuelle journalière peut être contracté au prix de 15.- CHF. Cette dernière peut être réglé par l'organisateur ou le participant.
- Le logo de SMTL doit être présent sur l'affiche officielle de l'événement et sur au moins une bache (qui peut être fournie par SMTL) lors de l'événement.

Valable pour les événements règlement pro, (combat sans protections)

- Pour les combats règlement pro, le matériel (gants, coudières), sont fournies par l'organisateur mais doivent être conformes au règlement de SMTL et doivent être identique pour les deux combattants sur le ring, et cela, avec couleurs différenciées. En cas de besoin la fédération peut fournir les gants et les coudières au prix de 150.- CHF.
- La fight card des événement suivant le règlement « pro », (sans protections), doit être envoyée et validée au minimum 2 semaines à l'avance par mail à SMTL.
- L'organisateur se charge de créer une fight card équilibrée et s'assurer que les combattants n'ont pas reçu de K.O cérébral à moins de 8 semaines avant l'événement. En cas de doute un avis médical sera demandé.

Valable pour les événements règlement amateur, (olympique)

- Pour les combats amateurs, (règlement olympique), les protections (gants, coudières, plastrons, tibias, casques), sont fournies par SMTL.
- La fight card est faite par SMTL qui se charge de récolter toutes les inscriptions en ligne pour tous ces types d'évènement sur le site web de SMTL, www.swissmuaythai.com. Le but étant de faire des combats équilibrés.

Valable pour les événements de Muaythai Light-Contact

- Pour les combats Muaythai Light-Contact les protections (gants, coudières, tibias, casques), doivent être fournies par les participants et doivent être conformes au règlement de SMTL. Dans ce cas il n'y a pas besoin de couleurs différenciées.
- Les événements de Muay Thai Light Contact se déroulent sur des tatamis et non sur le ring. (cf. règlement Muaythai Light-Contact).

1.3 Titres SMTL règlement pro

- Lors des manifestations il est possible de décerner des titres nationaux SMTL. Et cela, uniquement pour les catégories semi-pro (Classe B) et pro (Classe A)
- Le prix pour une ceinture semi pro s'élève à 500.- CHF
- Le prix pour une ceinture pro s'élève à 700.- CHF
- Il est impératif de demander l'autorisation et l'approbation à SMTL avant d'annoncer un titre national SMTL. La SMTL est chargée d'analyser la demande et le mérite des combattants annoncés pour prétendre au titre.

1.4 Titres délivrés par des fédérations internationales, règlement pro

- La SMTL a droit de regard concernant la proposition d'un titre proposé par une fédération internationale lors d'un événement avec le label SMTL

1.5 Planning d'un événement

Événement en règles pro, (sans protection) :

(Approximatif, ce qui compte est le planning définitif)

J-1 entre 17 :00 et 19 30	Arrivée de l'officiel de la SMTL puis pesée pour les classes A et B. La pesée pour les classes C et juniors peut se faire le lendemain matin.
Jour J 16:00	Visite médicale, vérification des documents sur l'autorisation médicale et déclaration sur l'assurance et éventuellement décharge de responsabilité.
16:30	réunion des coachs avec le superviseur pour l'explication du règlement pro
18:30	Début des combats
13:30	Fin des combats
Fin	Vers 18.00 selon déroulement du tournoi. Démontage du matériel de la fédération, du ring et du matériel etc.

Événement en règles amateur, type « Newcomers » , (règlement olympique) :

(Approximatif, ce qui compte est le planning définitif)

Jusqu'à 09:30	Arrivée de l'officiel de la SMTL pour procéder à la pesée
10:00	Début de la pesée, (cf. règlement pour la tolérance de poids) et visite médicale, vérification des documents sur l'autorisation médicale et déclaration sur l'assurance et éventuellement décharge de responsabilité.
11:30	Fin de la pesée
12:30	Fin de la visite médicale et réunion des coachs avec le superviseur pour l'explication du règlement amateur, (olympique).
13:30	Début des combats.
Fin	Vers 18.00 selon déroulement du tournoi. Démontage du matériel de la fédération, du ring et du matériel etc.

1.6. Règlement spécial pour les juges et les arbitres officiels:

- Les juges et officiels ne paient pas d'entrée.
- Les cafés, thés et boissons non alcoolisées, sont gratuits pour les juges et officiels en tenue.
- Les tables des juges doivent toujours être fournies en eau minérale.
- Un repas chaud doit être prévu pour les juges et les officiels.

2. Mise en place du personnel et du matériel

2.1 Responsabilité du déroulement et suivi de l'organisation.

La commission des juges et arbitres est responsable de la répartition des juges

2.2 Volontaires et bénévoles (pas officiels)

- L'organisateur local est le seul responsable du recrutement, de la planification, de l'organisation et de la rétribution éventuelle des volontaires.
- Idem pour les samaritains, rémunération incluse.
- Un médecin pour sport de combats sur ring. Si nécessaire faire la demande à temps auprès du médecin de ring de la fédération, Dr. Myriam Kuflo
- Prévoir suffisamment de caissiers à l'entrée.
- Prévoir suffisamment de volontaires pour l'installation du matériel, etc.
- Prévoir des volontaires pour le montage et démontage du ring. (Montage à faire idéalement la veille)

2.3 Pesées

- L'emplacement de la balance doit être rigide et plane.
- Prévoir une table haute ou caisson pour le contrôle des licences.

2.4 Table principale

- 1 micro opérationnel
- Prévoir le matériel de lecture et de diffusion du son. CD, USB, fichiers audios etc. pour le Wai Khru Rammuay et les rounds

2.5 Répartition des surfaces

Situation standard Ring

- Place nécessaire minimum pour le ring : 7 x 7 m.
- 4 tables autour du ring avec 3 chaises à la table de chronométrage et 1 chaise par autre table.
- Prévoir une grande surface pour l'échauffement.
- Prévoir la table des prix (médailles, coupes)

Situation standard Tatamis (Light Contact)

- Tatamis de 6x6
- Zone extérieurs sécurisés
- 3 tables séparées pour les juges

3. Sponsoring / Communication

3.1. Autre sponsoring

L'organisateur est responsable de trouver lui-même des sponsors si nécessaire.

3.2 Flyer

L'organisateur doit créer à temps un flyer pour diffuser dans les médias, électroniques et autres. Les infos devant figurer sur ce flyer : Logo de l'organisateur, Logo SMTL, nom de l'événement, l'adresse du tournoi, les horaires du tournoi et les heures d'ouverture de la salle. Le prix d'entrée et les différents sponsors. Attention, les flyers pour les événements amateurs se feront par contre par la commission Marketing et Communication de SMTL.

3.3 Communications après le tournoi

La fédération reçoit très volontiers des rapports et des photos, (info@swissmuaythai.com)